

LES PROPOSITIONS DE L'ALLIANCE POUR LE VÉLO



UN ATOUT POUR LA FRANCE

FAIRE DU VÉLO

Parlons Véto !

« Le Club s'est toujours mobilisé, à chaque élection, pour porter haut la voix des collectivités en faveur des mobilités actives. De plus en plus, nos concitoyens interpellent leurs collectivités, de toutes tailles, pour que celles-ci puissent leur garantir des conditions de déplacement à vélo et à pied sécurisées et agréables. C'est pour cela que nous nous engageons, avec nos partenaires, à peser sur les ambitions qui seront définies au niveau national afin que la France ne rate pas le coche d'une opportunité historique d'adopter des mesures renforcées en faveur du vélo et de la marche ».

Françoise Rossignol, Présidente du Club des villes et territoires cyclables et marchables

« Le vélo part des territoires comme l'illustre la mobilisation grandissante des collectivités partout en France. Régions, départements, intercommunalités et communes s'engagent en faveur d'un système vélo complet et structuré. Leur investissement en tant qu'acteur de proximité est essentiel pour offrir une alternative équilibrée à tous les citoyens pour leurs déplacements du quotidien ou leurs loisirs. Mais cet engagement local doit s'accompagner d'une politique volontariste et ambitieuse de la part de l'État pour répondre pleinement aux attentes. C'est ce signal fort que nous appelons de nos vœux à travers l'Alliance pour le vélo ».

Christelle Beurrier, Présidente de Vélo & Territoires

« Le match du cycle est en pleine croissance et a un effet majeur sur notre économie, en matière d'emplois, de formation et de développements économiques et touristique. Nos entreprises adhérentes accompagnent, par leurs investissements et leurs innovations, le développement de la pratique du vélo pour tous et partout sur le territoire. Il édit donc naturel que l'UNION Sport & Cycle s'engage au sein de l'Alliance pour le Vélo, pour faire en sorte que le vélo soit véritablement au cœur des politiques publiques nationales ».

Pascalie Gozzi, Présidente de l'UNION Sport & Cycle

« L'APIC, créée par la volonté de rassembler les forces des acteurs économiques, associatifs et institutionnels engagés dans le développement et la promotion de la pratique cyclable, porte le collectif dans son ADN. C'est donc tout naturellement qu'elle se joint à l'Alliance pour le vélo afin que la pratique cyclable sécurisée devienne un sujet incontournable des politiques de mobilité et de transport en France ».

Patrick Guinard, Président de l'APIC

« La FUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette, s'est toujours positionnée non pas en faveur des intérêts de celles et ceux qui font déjà du vélo, mais avant tout comme porte-parole des futurs cyclistes, qui n'attendent que les bonnes conditions pour se mettre à pédaler. En une année présidentielle, quoi de plus naturel que de s'allier aux représentants des collectivités et des professionnels pour porter ensemble des propositions concrètes et pragmatiques pour mettre la solution vélo déplacement à la portée de chacune et chacun ! ».

Olivier Schneider, Président de la FUB

CONTACTS			
Thibault QUÉRÉ Responsable du plaidoyer FUB	Karine LASSUS Chargée de développement Vélo & Territoires	Romain LEGROS Chargé de mission CVTCM	Joëlle LAFITTE Déléguée générale APIC
t.queré@fub.fr 06 74 76 25 00	karinelassus@velo-territoires.org 09 78 31 42 21	regros@villes-cyclables.org 06 07 22 10 19	joelle.lafitte@apic-asso.com 06 81 06 89 05
		Julien AUBIGNAT Secrétaire Général USC	
		julien.aubignat@unionssportscycle.com 06 09 17 45 08	



L'Association de Promotion et d'identification des Cycles et de la Mobilité Active (APIC) a pour mission d'administrer le Fichier National Unique des Cycles Identifiés (FNUCI), qu'elle a créé en 2020 afin de gérer l'identification des cycles. Elle porte également la promotion de l'usage du cycle à travers le collectif et l'opération «Mai à Vélo». Co-présidée par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette et l'UNION Sport & Cycle à l'origine de sa création, l'APIC rassemble un collectif d'acteurs économiques, associatifs et institutionnels engagés pour le développement de la pratique cyclable et dans le projet de structuration de la filière vélo.

L'UNION Sport & Cycle est la première organisation professionnelle de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active. Elle fédère plus de 1 400 entreprises en France représentant 80 000 salariés et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé. Le collège Cycle défend les intérêts économiques de l'industrie et du commerce du cycle, promeut l'usage du cycle et des mobilités actives et contribue au développement d'une filière économique qui, en 2021, représente aujourd'hui 78 000 emplois directs et 29 milliards d'euros de retombées économiques.

La Fédération française des Usagers de la Bicyclette anime depuis 1981 un réseau en croissance de plus de 465 associations locales œuvrant à la promotion du vélo partout en France. Le mouvement associatif vélo, qui compte plusieurs dizaines de milliers de personnes adhérentes, génère une valeur ajoutée annuelle pour l'économie française de plus d'1 milliard d'euros et contribue activement à la vie sociale locale.

et de la nécessité de les porter beaucoup plus loin.

Le Club des villes et territoires cyclables et Vélo & Territoires portent la voix de plus de 400 collectivités : des communes et EPCI représentant 25 millions d'habitants, 70% des départements et 12 régions métropolitaines. Ils fédèrent des collectivités de plus en plus nombreuses, de toutes tailles et de toutes sensibilités. Les deux réseaux de territoires engagés pour le développement et des mobilités actives, sont convaincus de leur pertinence pour la mobilité quotidienne des concitoyens

79%

des Français sont favorables à ce que les candidates et candidats aux élections nationales renforcent le plan vélo national.

Sondage OpinionWay pour la FUB, Janvier 2022

1 Doubler le réseau cyclable actuel pour le porter à 100 000 km sur le quinquennat

Nous souhations un plan vélo national doté d'un budget d'investissement de 2,5 milliards d'euros (hors collectivités) sur le quinquennat pour soutenir les investissements des collectivités locales en faveur du vélo et porter l'investissement annuel dans le vélo à 30€/habitant/an afin de doubler le réseau cyclable français sur la période. Ces financements devront notamment cibler prioritairement les discontinuités, les franchissements, les entées d'agglomérations, les petites et moyennes villes, les territoires ruraux et péri-urbains qui sont le plus en retard aujourd'hui dans le déploiement d'un réseau vélo. Cette somme correspond à l'investissement dans les infrastructures, et n'inclut ni les mesures fiscales, ni les primes et incitations.

2 Mettre tous les publics à vélo et en particulier les enfants à travers l'apprentissage du vélo à l'école

Nous souhations mettre tous les publics à vélo (jeunes, seniors, salariés, personnes en situation de handicap ou de précarité). Il s'agit notamment de généraliser l'apprentissage de la mobilité vélo dès l'école et de soutenir la sécurisation des abords des établissements scolaires. Nous soutenons également le financement des dispositifs d'accompagnement vers la mobilité à vélo des adultes, le soutien de toutes les solutions d'adaptation du vélo au handicap, ainsi que la généralisation de l'indemnisation des salariés choisissant le vélo pour aller au travail, à un niveau équivalent au soutien aux déplacements en voiture ou en transports en commun.

3 Faire de tous nos territoires des espaces agréables à vivre et dynamiser villes et villages par le vélo

Nous appelons à construire une France de la proximité par le vélo. Nous soutenons les mesures visant à limiter l'étalement urbain et le développement des zones commerciales en périphérie. Nous soutenons la reconquête des villes et des villages par leurs habitants en réduisant la place de la voiture pour que chacune et chacun de nos concitoyens puissent trouver les commerces et services dont ils ont besoin à pied ou à vélo. Nous plaçons pour le développement des mobilités actives en zones peu denses avec la généralisation des liaisons intercommunales rurales. Nous soutenons la généralisation du 30 km/h en ville, et prônonns la réduction de la vitesse hors agglomération en l'absence d'itinéraire cyclable sécurisé alternatif crédible.

Une Alliance unie autour d'un socle de propositions structurantes

Nous, **collectivités, acteurs économiques, citoyens et militants** portons collectivement une vision du vélo en tant que mode de déplacement à fort potentiel et **outil de transformation positive face aux défis contemporains.**

Ensemble, nous souhaitons porter une voix unique et exigeante pour engager les chantiers nécessaires au développement du vélo en France.

Collectivement, nous interpellons les candidats et candidats aux élections nationales pour porter une vision ambitieuse du vélo qui permette de :

- faire de la France un pays où les personnes les plus âgées **puissent choisir le vélo** pour leurs déplacements grâce à un système vélo complet, y compris en milieu rural ou périurbain ;

- faire du vélo une solution **alternative désirable à la voiture individuelle** pour les déplacements de proximité et combiné aux transports collectifs pour les déplacements de longue et moyenne distances ;

- faire du vélo un fer de lance de la **redynamisation des territoires** pour le levier pour la réindustrialisation, la formation et l'emploi.

De cette vision commune, notre «Alliance pour le vélo» présente **10 mesures stratégiques** qui font l'unanimité entre nous.

10 PRIORITÉS POUR LE PROCHAIN QUINQUENNAT À VÉLO

PRIORITÉ N°1

Doubler le réseau cyclable français durant le quinquennat, le rendre attractif, continu et maillé en augmentant le budget d'investissement de l'État d'au moins 2,5 milliards d'euros sur 5 ans.

80% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°2

Généraliser et financer le Savoir Rouler à Vélo à l'école pour que chaque écolier entre au collège en sachant faire du vélo. Des piqûres de rappel sont indispensables au collège et au lycée, avec une initiation à l'équilibre dès la maternelle.

87% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°3

Rendre le forfait mobilité durable obligatoire, totalement cumulable avec le remboursement des transports en commun et réellement incitatif pour inciter les salariés des secteurs privé et public à venir au travail à vélo ou à pied.

76% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°4

Favoriser l'intermodalité entre transports collectifs et vélo avec la création de 200 000 places de stationnement sécurisé supplémentaires dans les gares et pôles de transports.

88% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°5

Accompagner le déploiement de cinq millions d'emplacements de stationnement vélo pour les copropriétés, le logement social et l'habitat ancien, notamment en mobilisant des financements liés aux mesures de performance énergétique.

86% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°6

Renforcer les mesures d'accompagnement social aux mobilités actives, à travers une aide à l'achat de cycles non-conditionnée à l'existence d'aides locales, une extension de la prime à la conversion et la création d'une prime à la démotorisation renforcée selon des critères sociaux. Cibler notamment l'acquisition de vélo à haut niveau de service (pliants, cargos, vélobobiles), sans se limiter au soutien des seuls vélos à assistance électrique.

72% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°7

Placer la promotion des modes actifs au cœur des politiques de santé publique, de prévention primaire, secondaire et tertiaire, depuis le plus jeune âge, et jusqu'au maintien dans l'autonomie de nos aînés.

89% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°8

Soutenir l'émergence d'une filière vélo française et européenne. Favoriser la création d'un écosystème économique innovant et exemplaire (privé, public et associatif), porteur d'emplois non délocalisables pour la fabrication, la réparation et le réemploi des vélos, ainsi que dans les services autour du vélo. **Faire de la France la première destination mondiale du tourisme à vélo.**

89% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°9

Soutenir la revitalisation des villes et villages par des plans favorisant la piétonisation des centre-bourgs et villes, en aménageant les entrées de ville et en mettant fin à l'étalement urbain des commerces, des zones d'emploi et de l'habitat. Développer les liaisons cyclables intercommunales sécurisées.

87% des Français y sont favorables

PRIORITÉ N°10

Faire du 30 km/h en agglomération la règle et du 50 km/h l'exception, et limiter la vitesse hors agglomération en absence d'aménagements cyclables sécurisés.

59% des Français y sont favorables

Les pourcentages cités ci-dessus sont extraits de l'enquête OpinionWay pour la FUB. Janvier 2022.

1 MESURE SOCLE

Pour que cette ambition prenne corps dans les territoires, les politiques publiques devront se faire en concertation avec les citoyens et leur expertise d'usage au travers d'un tissu associatif structuré et financé :

- **PAR L'APPUI aux têtes de réseaux nationales** œuvrant à la promotion du vélo. Une telle mesure permettra de soutenir le maillage local des associations en débloquent des financements, et la structuration de réseau à des échelles régionale ou départementale.
- **PAR UN FONDS DE SOUTIEN aux associations aux différentes étapes de leur vie** : amorçage, développement/investissement, essaiage et accompagnement.

CHIFFRES CLÉS

LES FRANÇAIS ET LA MOBILITÉ

16% du budget des ménages modestes est consacré à la voiture

1 trajet sur 2 fait entre 1 et 10 kilomètres

53% des Français feraient davantage de vélo si les conditions matérielles étaient meilleures

28% d'augmentation de la fréquentation des itinéraires vélos entre 2019 et 2021

43% de potentiel de part modale du vélo en France

LES BÉNÉFICES DU VÉLO AU QUOTIDIEN

41% de diminution des risques de décès précoces

150 000 emplois à créer en dix ans dans la filière vélo

25% de réduction des émissions totales du secteur des transports

92% de réduction du coût de la mobilité par rapport à la voiture

30% de réduction de risque de maladies cardiovasculaires